



SOCIÉTÉ DES AGRÉGÉS DE L'UNIVERSITÉ

## Communiqué de presse

### Présidentielle : les candidats répondent à la Société des agrégés

Paris, le 18 avril 2017 – La Société des agrégés a envoyé aux onze candidats à l'élection présidentielle un dossier et une lettre afin de les interroger sur leur ambition pour l'éducation nationale, l'enseignement et la recherche. Elle rend aujourd'hui publiques leurs réponses.

Soucieuse de neutralité, la Société des agrégés a procédé à ce travail d'enquête pour l'information de ses adhérents et du public : il s'agissait d'obtenir des réponses sur des points qui n'étaient pas spontanément abordés pendant la campagne.

Association loi de 1901, dédiée au concours de l'agrégation et aux agrégés, la Société des agrégés souhaite contribuer à l'enrichissement du débat public. Elle ne soutient aucun candidat.

Les réponses des candidats, sur le site : <http://www.societedesagreges.net/?Questionscandidats>.

**Contact presse : Blanche Lochmann** présidente - 01 46 33 00 79

*Fondée en 1914 pour défendre les intérêts des agrégés, la Société des agrégés de l'Université promeut un enseignement équitable, exigeant et républicain. Elle porte un regard attentif sur l'actualité législative et réglementaire. Elle a développé une expertise en matière de droit de l'éducation. Elle apporte des conseils à ses adhérents ainsi qu'un soutien dans leurs démarches administratives. Son action bénéficie des hautes compétences de ses membres, qui exercent dans l'enseignement public (secondaire et supérieur), dans l'enseignement privé, dans la haute administration ou dans le secteur privé. Depuis 1948, les statuts veillent à l'observation de la parité entre hommes et femmes dans la composition du Bureau et du Comité. Depuis 2015, l'atelier de l'agrégation accompagne les préparateurs au concours qui le souhaitent : [www.societedesagreges.net/atelier](http://www.societedesagreges.net/atelier).*